

PRATIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

Niveau 2

2 JOURS, 14 HEURES

FONDAMENTAUX DES MARCHÉS PUBLICS

CODE : MP02

Objectifs de la formation

Recenser les outils juridiques pour passer et suivre l'exécution de vos marchés publics

Savoir choisir la bonne procédure par rapport à vos enjeux

Identifier les points clés de l'exécution des marchés publics pour gérer les relations contractuelles, les aspects financiers, les modifications

Animée par

- LOIRÉ Xavier
Avocat,
- GUIMET Arthur
Avocat Associé,
CABINET GUIMET AVOCATS
- SEVINO Aldo
Avocat associé,
BARREAU DE PARIS

Public concernés

- Collectivité territoriale ; Administration centrale ; Établissement public ; Entreprise publique ; Maître d'œuvre

Critères d'admission

- Il est recommandé d'avoir suivi la formation Pratique des marchés publics - Niveau 1 (MP01).

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants ou Elu(e)s : 1195,00 €HT
 - Communes > 20 000 habitants et autres établissement/entreprises : 1495,00 €HT
-

Comment présenter vos dossiers de candidatures

- Quels documents fournir
 - Quels critères de sélection des candidats appliquer
-

Procédures de passation des marchés publics : intégrer les particularités propres à chaque démarche

- Marché à procédure adaptée et marché à procédure négociée
 - Appel d'offres ouvert / restreint
 - Procédure avec négociation
 - Dialogue compétitif
 - Procédure négociée sans mise en concurrence ni publicité préalable
-

Maîtriser les outils de la commande publique

- Le marché public de conception réalisation
 - Le marché de maîtrise d'œuvre
 - L'accord-cadre
 - Le partenariat d'innovation
 - les marchés globaux de performance
-

Déterminer les critères d'attribution des marchés

- Sur quelles bases choisir les critères
 - Introduire les clauses environnementales et sociales
 - Mettre en oeuvre les critères
-

Prévenir les risques de contentieux liés aux passations de marchés publics et anticiper les contrôles

- Informer les candidats évincés
- Bien distinguer les procédures de référé pré-contractuel et référé contractuel

Maîtriser les étapes clés de l'exécution financière des marchés : paiement, DGD

Cas de la sous-traitance

- Agrément, paiement direct, paiement du sous-traitant de second rang
 - Quel impact du code sur la sous-traitance : le cas de l'offre anormalement basse
-

Cas des modifications en cours de marché

- Travaux supplémentaires
 - Modification des marchés par avenants
 - Cession de contrat
-

Dates

Paris	Classe virtuelle	Marseille	Lyon	Bordeaux
17-18/11/2021	06-07/12/2021	30-31/03/2022	30-31/03/2022	06-07/04/2022
15-16/12/2021	09-10/03/2022	29-30/09/2022	29-30/09/2022	03-04/10/2022
19-20/01/2022	22-23/06/2022	Nantes		
01-02/06/2022	13-14/10/2022	04-05/05/2022		
19-20/09/2022	24-25/11/2022	19-20/10/2022		
09-10/11/2022				
15-16/12/2022				

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.